

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 21 février 2020 portant désignation au comité d'action sociale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2004678A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2014 portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2019 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2019 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu la correspondance du syndicat CFDT-MAE en date du 11 février 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants titulaires de l'administration :

- M. Gilles GARACHON, directeur des ressources humaines, président ;
- Mme Françoise SELLIER, déléguée pour la politique sociale ;
- M. Olivier PLANÇON, délégué du directeur général de l'administration et de la modernisation à Nantes ;
- Mme Marie-Hélène BARAJAS LAMY, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes ;
- M. Alexandre MOROIS, sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- Mme Sylvie PLAYOUT, cheffe du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Denis QUÉNELLE, chef du bureau de la médecine statutaire, des retraites et des nouveaux modes de travail, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Christophe BILLAUDE, chef du bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;

- M. Daniel WESTERINK, chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- M. Philippe MARCHETEAU, chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels.

Sont désignés membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants suppléants de l'administration :

- Mme Honorine PEREZ, adjointe à la déléguée pour la politique sociale, chef de pôle ;
- Mme Marianne LECLERC, chef du bureau du service social, délégation pour la politique sociale ;
- M. David NACRY, chef de pôle – Personnels à Nantes, délégation des affaires générales à Nantes ;
- Mme Joëlle NEVEU-MULLARD, chef de bureau du pôle logement, délégation pour la politique sociale ;
- M. Guillaume HABERT, adjoint au sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- Mme Mélinda DUFOND, adjointe à la cheffe du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Marc-Antoine HUREAU, adjoint au chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- Mme Lisa SEGOVIA, chef de pôle au bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;
- M. François SCHLOSSER, adjoint au chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- Mme Delphine VIDAL, adjointe au chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels.

Article 2

Sur désignation des organisations syndicales, sont membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants du personnel :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

Mme Linda HERBRON
 Mme Carole BARBIER
 M. Thierry KLOCKENBRING
 Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV
 M. Philippe TOULOUT
 M. Nicolas BAILLAIS
 M. Nicolas LAVEDER

Suppléants :

Mme Anne PITET
 M. Claude DELARBOULAS
 M. Wilfrid ROUYER
 Mme Marie MAISONNET
 M. Thierry FOULON
 Mme Anne COLOMB
 Mme Nadine MONCHAU

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

M. Franck ROY
 M. Fabrice BONNETTEE
 M. Marc PENARD-FRANC

Suppléants :

M. Ludovic BORG-OLIVIER
 Mme Nathalie SANTAMARIA
 Mme Marie-Laurence LECOQC

Au titre du syndicat CGT-MAE

Titulaires :

Mme Guylaine FABULAS
Mme Katiba AYATA

Suppléants :

Mme Djama DORIN
M. Philippe PAUTOT

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Titulaire :

Mme Agnès SILVA

Suppléante :

Mme Géraldine CHERUBINI-ESCALES

Au titre du syndicat USASCC

Titulaire :

M. Didier MARI

Suppléant :

M. Pascal RUETTARD

Au titre de la liste d'union FO-MAE/FSU-MAE

Titulaire :

Mme Dominique LAVALARD-MOSTER

Suppléant :

M. Mikaël RICHARD

Article 3

La directrice générale de l'administration et de la modernisation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères.

Fait le 21 février 2020

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation :
Le directeur des ressources humaines

G. GARACHON